

# REVEL Dialogue N°91

Février 2013



## Prochain numéro

Date limite de dépôt  
des articles : **Lundi 15 avril**

Sortie prévue le : **Vendredi 8 mai**

### Revel Dialogue N° 91

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Comité de rédaction : Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous les transmettre par e-mail :

[revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com)

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

<a href="#">INFO SERVICES</a> .....
<a href="#">LE MOT DU MAIRE</a> .....
<a href="#">LA VIE MUNICIPALE</a> .....
<a href="#">CR DES CONSEILS MUNICIPAUX</a> .....
<a href="#">TRANSPORT</a> .....
<a href="#">SERVICE ANIMATION JEUNES</a> .....
<a href="#">LA VIE DES ASSOCIATIONS</a> .....
<a href="#">LA VIE REVELOISE</a> .....
<a href="#">PETITES ANNONCES</a> .....

## Assistantes Maternelles Agréées.

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets  
 BERNARD Nicole, les Jacquets  
 BERTSCH Carole, Le Mollard, St Jean  
 BLACHON Nadine, Les Faures  
 BŒUF Isabelle Charrières neuves  
 CORDIER Cécile, Les Jacquets  
 CUROT Isabelle, Les Guimets  
 DAVID Danièle, Le Mont  
 GAYET Francine, Corps d'Uriage  
 GEROMIN Caroline, Le Sauzet  
 GIRONA Yolande, Le Mont  
 GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean  
 FACQ Florence, Le Naysord St Jean  
 MARCOZ Jacqueline, le Sauzet  
 MASTROPIETRO Claire, les Guimets  
 ODEZENNE-GAIDET Valériane, Chantorelle St Jean  
 PLANET Evelyne, Les Roussets  
 RIVIER Emmanuelle, Le Cornet  
 STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage  
 VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

## Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09  
 Fax : 04.76.89.83.13  
[mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)  
 Ouvert au public :  
 Lun de 13h30 à 17h00  
 Mar de 14h00 à 19h00  
 Vend de 14h00 à 18h00  
 Sam de 8h30 à 11h30

## Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur [service-animation@revel-belledonne.com](mailto:service-animation@revel-belledonne.com)

## Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

## Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24  
[services-techniques@revel-belledonne.com](mailto:services-techniques@revel-belledonne.com)  
 Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

## Communauté de Communes du GRESIVAUDAN

Tel : 04 76 08 04 57  
 Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil

## Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45  
[www.abiblio.com/revelopac](http://www.abiblio.com/revelopac)  
 Horaires d'ouverture :  
 Lundi et jeudi de 16h à 18h  
 Samedi de 10 h à 12 h,  
 Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

## Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire

doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

## Assainissement

Pour tout renseignement concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif, vous pouvez vous adresser à Mme Isabelle POULAIN, à la mairie (04.76.89.82.09).

## Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284  
 Urgence Électricité : 0 810 333 438

## Collectes Ordures Ménagères

Tournées estivales :  
 ☑ Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 4h à 11h.  
 ☑ Autre poubelle : Lundi de 4h à 11h.

Gros objets 2013 :  
 Non encore communiqués

## Ouverture des déchetteries

04 76 08 03 03 - 04 38 72 94 30  
 CROLLES et St ISMIER : lundi au dim de 8h30 à 17h45.  
 St Martin d'Uriage (la Ronzière) : Lundi au sam de 8h30 à 17h 45 sauf le 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

*Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.*

*Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur [www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com)*

## Le mot du maire

J'ai été heureux d'accueillir de nombreux revéolois lors de la cérémonie des vœux à la maison Guimet le 11 janvier et de remercier chaleureusement toutes les personnes qui contribuent à la vie de notre village. Au risque de me répéter, je tiens encore cette année à souligner l'importance de la vie associative de notre village. Grâce au tandem associations / mairie, notre vie à Revel gagne en qualité, en humanité et en solidarité. L'engagement de chacun, c'est un peu ici notre marque de fabrique.

Un village existe également à travers ses commerces et il nous appartient à tous de les faire vivre. La réouverture du bar restaurant de la place est une bonne nouvelle car elle nous offre un nouvel espace de rencontre.

Nous avons accueilli durant cette soirée Christobelle Levasseur, artiste plasticienne de la Croix de Pinet. Elle a réalisé et nous a offert une fresque représentant la chaîne de Belledonne. Cette œuvre orne désormais la grande salle de la maison Guimet. Nous la remercions vivement.

L'équipe municipale est déjà investie sur les projets 2013 avec notamment la préparation du dossier d'aménagement, de mise aux normes et d'accessibilité de l'école élémentaire et de la mairie. La nomination des rues et routes de Revel sera concrétisée avant l'été après que l'ensemble du projet ait été présenté aux revéolois pour avis.

J'aimerais ajouter quelques mots sur le projet du Parc Naturel Régional de Belledonne. La Région soutient notre démarche. L'étude de faisabilité est désormais lancée. Je reste persuadé que ce projet est essentiel. Il conforte notre spécificité de territoire de montagne et de ses activités au sein des différents intercommunalités qui composent le massif.

En ce début d'année, dans le cadre de la communauté du Grésivaudan, nous avons initié une semaine de débat sur différentes thématiques autour de la jeunesse. Des experts au niveau national sont venus nous présenter leurs travaux et ont permis des échanges entre les acteurs et les familles du territoire. Ils ont aussi permis des échanges bénéfiques entre les acteurs et les familles du territoire et surtout de réaliser qu'un problème exige toujours une évaluation et des réponses à différents niveaux pour une meilleure efficacité.

« Méfions nous de l'arbre qui peut cacher la forêt ». C'est sur ces mots que je souhaite à chacun d'entre vous, une belle année.

*Bernard Michon*

## Edito

*Février 2013 - visiblement la fin du monde n'a pas eu lieu ce 21 décembre 2012.*

*Forcément, ce fameux 21 décembre ne correspondait pas à la fin du monde mais à celle du calendrier Maya. Fin d'un calendrier, donc fin d'un cycle. Et qui dit fin d'un cycle, dit le début d'un nouveau.*

*Février 2013 - nous sommes donc entrés dans un nouveau cycle, une nouvelle ère. La position du soleil "à l'intersection de la Voie Lactée et du plan écliptique", a certainement ouvert un canal pour l'énergie cosmique et élevé notre niveau de conscience.*

*Bonne nouvelle, nous sommes entrés dans une période de spiritualité universelle - Mauvaise nouvelle, ça n'a pas fait baisser la courbe du chômage ni cessé les guerres dans notre vaste monde.*

*Faisons nous une raison, il n'y a pas trop à attendre de la nouvelle conscience, ni de la cinquième dimension.*

*Faisons nous une raison, si on veut que ça change, il va falloir chacun se relever les manches, chacun à notre niveau. On n'est pas sortis de l'auberge mais c'est un beau programme.*

*Dominique Maillet*



*Aquarelle Alexis Nouailhat*

# La vie municipale

## Demande de Passeport

La mairie de Revel n'est plus en mesure d'assurer le traitement des dossiers de demande de passeport. Ceux-ci doivent être déposés soit à la mairie de Domène (sur rendez-vous : 04.76.77.23.81), soit dans une autre collectivité.

Les pièces à fournir sont les mêmes que pour la carte d'identité (liste disponible en mairie), plus les timbres fiscaux (en 4 timbres maxi) : 86 € pour les 18 ans et plus, 42 € pour les 15 - 17 ans, 17 € pour les moins de 15 ans.

## Travaux

### Espace Guimet

Les travaux de réengazonnement du plateau sportif initialement prévus à l'automne n'ont pu être réalisés en raison des conditions météorologiques. Nous espérons qu'ils seront finalisés au printemps. De ce fait, il ne pourra pas être utilisé pendant quelques semaines.



### Accessibilité

La mise en accessibilité de l'espace public est une obligation légale (loi du 11 février 2005). Après la réalisation du cheminement piéton, nous avons donc lancé une étude concernant les locaux de la mairie et de l'école.



Outre la mise en accessibilité, cette étude intègre l'amélioration de l'accueil des administrés et la réorganisation de l'espace de travail des agents. Les résultats seront publiés dans les prochains Revel Dialogue.

## Déneigement

Après l'achat du nouveau camion l'année dernière, nous avons réceptionné la nouvelle lame pour effectuer le déneigement dans de bonnes conditions.

Nous rappelons aux propriétaires qu'ils doivent effectuer la taille des arbres et des haies qui longent la voirie afin d'éviter d'endommager les véhicules de déneigement (bris de rétroviseur par exemple).

D'autre part, les conducteurs doivent, dans la mesure du possible éviter de garer les voitures le long de la voirie afin de faciliter le travail des agents et ce qui leur évitera aussi de retrouver leur voiture coincée par un bourrelet de neige.

Enfin nous rappelons que les véhicules de déneigement sont prioritaires et que leur dépassement, en plus d'être dangereux, est interdit.

## Comme son nom l'indique

Dans le précédent RD, nous vous avons demandé de veiller à ce que vos animaux respectent l'espace autour de la Maison Guimet utilisé par de nombreux revéolois.

Aujourd'hui, nous voulons mettre l'accent sur l'utilisation du **cheminement piéton** qui comme son nom l'indique, est réservé aux piétons.



Nous constatons que des personnes à vélo, en scooter ou même en quad empruntent ce chemin. Afin de renforcer la sécurité de cette zone dans laquelle évolue un grand nombre d'enfants, nous allons procéder à la pose de panneaux interdisant l'accès à tout véhicule.

**Merci à tous de les respecter.**

### Réfection du réseau d'eau potable :

Cet automne, l'entreprise Pellissard a réalisé une nouvelle tranche de travaux entre Pré Cornet et le Cornet. La tâche n'était pas facile en raison de la forte pente du terrain. Cependant, les travaux ont été réalisés dans les temps et l'entreprise interviendra au printemps pour la remise en état des terrains traversés.



Depuis plusieurs années, un effort financier important nous a permis la réfection progressive de notre réseau d'eau potable dans des endroits « sensibles » au regard du nombre important de fuites. Cependant, afin de préparer l'avenir, nous réaliserons une étude de recherche de fuites pour améliorer la performance de notre réseau, dont le rendement est actuellement inférieur à 50%.

C'est dire qu'il nous reste encore beaucoup d'efforts à faire sur notre réseau d'eau potable.

### Protection des captages

Pour finaliser la protection de nos captages d'eau potable et leur mise en conformité avec la Loi, un important programme de travaux a été engagé. L'importance des travaux menés cette année dépendra des subventions qui nous seront allouées.

Après le reprofilage de la route qui longe le principal captage à Freydières (réalisé par le Conseil Général), nous devons engager la remise en état des ouvrages dans lesquels l'eau est collectée et la pose de grillage autour du périmètre immédiat des captages.

## SPANC

A ce jour, une première campagne de contrôle de l'assainissement individuel a permis de contrôler 88 installations individuelles. Dès réception de l'ensemble des diagnostics, la commission SPANC fera une synthèse afin de déterminer les points sensibles à traiter au plus vite. Elle travaillera avec l'Agence de l'eau pour établir quels seront les dossiers susceptibles d'obtenir une subvention.

Une deuxième campagne se déroulera courant 2013 et concernera une centaine d'installations supplémentaires.

L'objectif de ces contrôles est bien entendu d'inciter les usagers à mettre leur assainissement aux normes. Cependant une installation d'assainissement, même aux normes, ne fonctionne que si elle est régulièrement entretenue. Nous envisageons de lancer une consultation pour une campagne collective de vidange des installations en vue de bénéficier de tarifs dégressifs intéressants. Vous pouvez d'ores et déjà vous manifester auprès de la mairie si vous souhaitez bénéficier de ce service.

### Sectorisation des lycées

En raison d'un sureffectif dans les lycées de Pontcharra et Villard-Bonnot générant des dysfonctionnements très importants cette année, (locaux insuffisants, emploi de temps non optimisés ...), le Rectorat a décidé que les élèves de Revel seraient rattachés au lycée Pablo Neruda à partir de la rentrée prochaine. Nous avons demandé à pouvoir continuer de choisir entre les lycées Pablo Neruda et Marie Reynoard. Le Rectorat a rejeté notre demande. Les jeunes actuellement scolarisés à Villard-Bonnot poursuivront leurs études dans cet établissement.

### Panneau de basket

Un incident est survenu au cours du mois de décembre dernier sur le terrain de basket : le bus scolaire, obligé de manœuvrer au milieu des voitures garées sur l'aire de stationnement interdit, a percuté le but de hand/basket tout récemment installé par la mairie.

Le remplacement de ce matériel coûtera 3500 euros à la commune.

Jusqu'à présent, plusieurs messages avaient déjà été adressés aux automobilistes revéolois pour signaler la gêne occasionnée pour le bus. Cette aire est une aire de jeux collectifs, utilisée par l'école et par les jeunes revéolois en dehors du temps scolaire. C'est aussi une aire de retournement pour le bus scolaire et ce n'est en aucun cas une aire de stationnement, en particulier aux heures de passage du bus (8h30 et 16h30).



Certes, « tout le monde se gare là, pourquoi pas moi ? ». Si personne ne se sent concerné et ne prend l'initiative d'une conduite responsable, nous risquons de devoir installer un portail pour permettre l'accès du bus à cette zone. Avec les frais supplémentaires que cela occasionnera.

En voici la liste, ils sont en accès libre pour les revéolois.

- Beaugerard : chez Mr Charrel Roger (grange)
- L'enclose : chez Mr Bérard André
- Le Bourg : chez Mme Bernard Marthe
- Le Bourg : sur bâtiment huilerie local associatif (face maison Carrera)
- Le Sauzet : Giroud Corinne
- Les Martinots : chez Mr Riboud Jean-Pierre
- L'Erinet : chez Mr Perron-Bailly
- La Tour : chez Mme David Suzanne (contre garage)
- La Bourgeat : chez Mme Blachon Paulette
- Pré Jaillet : chez Mme Giroud
- Le Chenevas : derrière maison Mme Poitevin
- Les Jacquets : chez Mme Bernard Nicole
- Le Soubon : chez Mme Bernard Alice
- Le Soubon : Séon Patrick (sous le bassin)
- La Sarazine : chez Mr Berthier Philippe
- Le Mont : chez Mme Giroud Thérèse
- Charrières Neuves : chez Mr Raymond Louis
- Les Geymonds : chez Mme Vianney-Liaud Camille
- Les Roussets : chez Mr Planet Séraphin
- Freydières : sur garage du restaurant Planet

## Sécurité incendie

Les plaques de rue et les numéros qui seront installés prochainement permettront aux différents services de secours d'accéder plus rapidement sur les lieux d'un sinistre.



Toutefois, en cas d'incendie, il peut s'avérer vital d'intervenir au plus vite. Si nous pouvons vous recommander d'avoir un extincteur chez vous, sachez que la mairie a installé depuis plusieurs années et entretient régulièrement un parc de 70 extincteurs dont 20 répartis chez des particuliers dans différents hameaux.

## Défibrillateurs

Comme vous nous l'annoncions dans le précédent RD, nous avons acquis 2 défibrillateurs. Un premier sera installé sur le mur du bar et un second à Freydières sur le mur des toilettes publiques.

Installés dans un coffret maintenant une température constante du fait de l'altitude, ces appareils sont en « libre service » et leur maintenance assurée par les services techniques.



Nous avons organisé différentes sessions d'information quant à leur utilisation. Le personnel communal et le club du Perlet ont largement répondu présents. Si l'utilisation d'un tel appareil demeure simple et sans possibilité aucune de faire une erreur, il n'en reste pas moins qu'il est préférable pour chacun de pouvoir bénéficier d'une information quant à son utilisation. Nous réitérerons cette « formation » régulièrement en espérant que vous serez nombreux à y participer.

Mais avant même d'utiliser un défibrillateur, il est indispensable de rappeler quelques gestes simples à accomplir devant toute personne qui fait un malaise. Avant d'appeler les secours, une première évaluation de la victime est primordiale puisque lors de votre appel auprès des secours, on vous demandera les éléments suivants :

- Est elle consciente ? Répond t'elle à des ordres simples ?
- Respire t'elle ?
- Son cœur bat il ?

Cette évaluation rapide peut être décisive quant au pronostic. Seulement une fois les secours appelés (ou en même temps si vous n'êtes pas seul avec la victime), l'utilisation d'un défibrillateur est « un plus ».

Alors venez nombreux lors des prochaines sessions d'information.

Nous comptons sur le civisme de tous pour que ces appareils ne soient pas détériorés car ils peuvent réellement sauver des vies.

*Thierry MAZILLE*

### RAPPEL DES N° D'URGENCE

POMPIERS : 18

SAMU : 15 - N° D'URGENCE EUROPEEN : 112

Ce sont les seuls numéros à faire en cas de problème médical. Il est primordial de s'en souvenir et de ne pas perdre de temps si quelqu'un de votre entourage fait un malaise en appelant le voisin, le frère le cousin ou qui sais je encore ?

Nous avons ces derniers temps eu des questions de revélois à propos du débit réseau sur la commune. L'occasion de consacrer quelques lignes sur la question.



### La situation à Revel

Avant 2004, le débit max du réseau RTC était de 512 kbps. Si l'on pouvait utiliser la messagerie électronique, la navigation sur internet était très limitée.

Avec l'arrivée de l'ADSL en 2004, nous sommes passés à un débit nominal de 2 Mbps puis progressivement 8 Mbps. Depuis 2009 notre central téléphonique (NRA) est compatible avec l'ADSL2+ et permet un débit « nominal » de 18 Mbps.

A ce jour, Revel est en « dégroupage partiel ». Sans rentrer dans les détails techniques, cela signifie que la liaison entre les abonnés et le réseau de leur opérateur est réalisé sur un équipement (DSLAM) appartenant à France Télécom qui loue l'utilisation des fréquences non vocales (ADSL) aux autres opérateurs.

En théorie, seul le dégroupage total (gestion des fréquences vocales et non vocales par les opérateurs alternatifs) permet à l'abonné ADSL de s'affranchir de l'abonnement téléphonique.

Dans la pratique, plusieurs opérateurs (dont Bouygues, SFR, Free et Orange) proposent à Revel des abonnements « ADSL Nu ou ADSL Only » c'est-à-dire sans abonnement téléphonique de France Télécom. Cette configuration ne permet cependant pas aux revélois de bénéficier de l'offre de la télévision sur ADSL. L'offre de télévision proposée par Orange requiert en effet une parabole et n'intègre pas les services de télévision à la demande.

La société NordNet propose une Offre ADSL par satellite avec un débit nominal de 18 Mbps. Ce service, à première vue alléchant, n'est cependant intéressant que pour les foyers très éloignés d'un central téléphonique ou ne bénéficiant pas d'une offre ADSL par câble (ce qui semble ne pas être le cas à Revel).



En effet, si le débit par satellite est important, cette technologie implique des temps de latence importants (650 ms contre 40 pour l'ADSL). En résumé : ça va

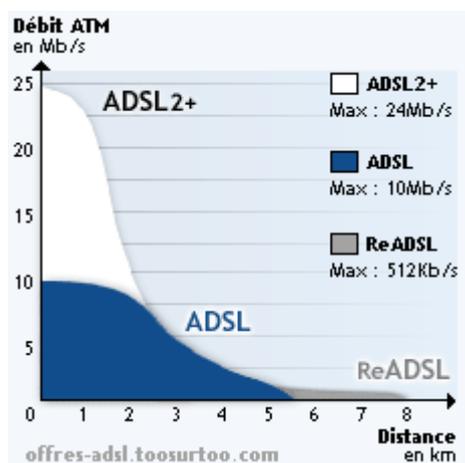
vite mais vue la distance avec le satellite, il y a un délai important entre les questions et les réponses. Comme l'affichage d'une page web nécessite beaucoup de questions / réponses, les temps de réponse pour de la navigation internet ne sont pas bons (ce qui n'est pas le cas pour d'autres services comme le transfert de fichiers).

## Certains sont moins bien lotis

Les débits observés sont très variables entre les Revélois et si quelques chanceux proches du centre bourg et du central téléphonique bénéficient de 14 Mbps, les hameaux éloignés sont moins bien lotis avec parfois moins de 2 Mbps.



Il faut savoir que le signal sur une ligne téléphonique en cuivre fait l'objet d'une atténuation proportionnelle à la distance entre le central (NRA) et l'abonné. Cette atténuation est d'autant plus forte que la section des fils est faible - elle est totalement indépendante de l'opérateur choisi.



Au delà de 3 kms, l'abonné ne pourra espérer un débit de plus de 5 Mbps, quel que soit son opérateur et son type d'abonnement. En effet, l'ADSL 2+, plus performant à proximité du central a un taux d'atténuation plus fort et offre des performances similaires au-delà de 3 kms.

La question géographique est loin d'être le seul critère car, aussi bien au centre bourg qu'aux

Molettes, on constate des différences de débit allant de 1 à 7 entre de proches voisins.

Il faut également savoir que certains logiciels installés sur les ordinateurs réservent des plages de débit pour effectuer les mises à jour, ce qui diminue d'autant le débit disponible pour votre navigation internet.

## Que faire ?

Nous avons entamé des discussions avec France Télécom pour voir si des équipements complémentaires ne pourraient pas améliorer les débits. Dans l'attente, chacun peut effectuer quelques vérifications pour optimiser son installation et le cas échéant contacter son opérateur :

- Vérifier son type l'abonnement ADSL. Certains vieux contrats sont en effet bridés à 1 ou 2 Mbps et nécessitent des mises à jour pour bénéficier des débits les plus élevés,
- Vérifier le Modem car certaines « box » très anciennes ne supportent que des débits de 1Mbps. Eviter notamment les modem USB,
- Brancher le modem (livebox, freebox...) sur la prise téléphonique principale de l'habitation, sans rallonge,
- Eviter la proximité du modem avec des sources électromagnétique (téléphone sans fil, amplificateur...),
- Equiper toutes les prises avec des filtres ADSL, y compris celles utilisées par la téléalarme.

Bon surf

*Dominique Maillet*

### - Dernière minute - Dernière minute -

A la demande d'un des opérateurs alternatifs, il semble que nous allons passer en dégroupage total dans les prochains mois. Pas de faux espoirs, cela ne devrait avoir aucun impact sur les débits.

## Revel Info

Près de 250 inscrits sur le Revel-Info, la liste de diffusion de Revel.

Cette liste vous permet de recevoir par mail les nouvelles de la mairie, des associations comme de tous les adhérents à la liste.

Pour s'inscrire : saisissez votre adresse mail sur la page d'accueil du site de Revel ou envoyez un mail à [revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com).

Pour envoyer un message à tous les adhérents, poster votre mail à [Revel-Infos@yahoogroups.com](mailto:Revel-Infos@yahoogroups.com)

Pour répondre à l'auteur d'un message, ne pas utiliser la fonction « répondre » de votre outil de messagerie mais le lien « Reply to sender »

## CCAS - Résidence personnes âgées

### Syndicat Mixte d'Actions Gérontologiques

La commune de Revel est membre du syndicat SYMAGE, propriétaire du terrain à Eybens, sur lequel la construction de la résidence pour personnes âgées, Claudette Chesne, est en train de s'achever. Cette résidence est une EHPAD (Établissement Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) qui comportera une unité Alzheimer et pourra accueillir jusqu'à 80 personnes.

Nous avons pu faire une visite de la résidence, accompagnés par l'architecte, le maître d'œuvre Pluralis ainsi que des représentants de la Mutualité de l'Isère, qui géreront l'établissement.

Composé de 80 chambres de 20 m<sup>2</sup>, le bâtiment a été conçu avec des patios, des puits de lumière, des espaces extérieurs aménagés et végétalisés, des menuiseries extérieures en bois/alu pour l'isolation thermique... La résidence se veut un lieu de vie agréable.

Toutes les chambres ouvrent sur l'extérieur afin d'éviter les effets de couloirs. Elles sont aussi équipées de salles de bain privatives adaptées à la toilette des personnes en grande dépendance physique.

L'implantation de l'EHPAD dans le quartier des Ruires avait séduit le Syndicat mixte d'action gérontologique, qui pilote le projet, car elle offre une proximité directe avec les lieux de résidence et de vie locale : le groupe scolaire des Ruires est en face et le Pôle petite enfance est situé juste à côté. La résidence disposera en outre d'un jardin en bordure du bassin de

rétenition des Ruires et de la Frange verte offrant une vue agréable pour les résidents. De plus, le quartier des Ruires est desservi par les transports en commun, ce qui est un atout pour les familles qui viendront visiter leurs proches, tout comme pour le personnel soignant.

La construction s'achèvera en juin 2013. Les premiers résidents emménageront en septembre 2013.

*Mireille Berthuin*

## La fête des Diots

Nous espérons que le temps sera plus clément cette année qu'il ne l'a été l'année dernière pour que nous puissions organiser la « soirée diots » dont la date n'est pas encore arrêtée. La date est décidée au mieux 3 jours avant, car la venue de l'alambic dépend du nombre de distillation que Monsieur GAUDET doit réaliser dans les communes qu'il traverse avant d'arriver à Revel.

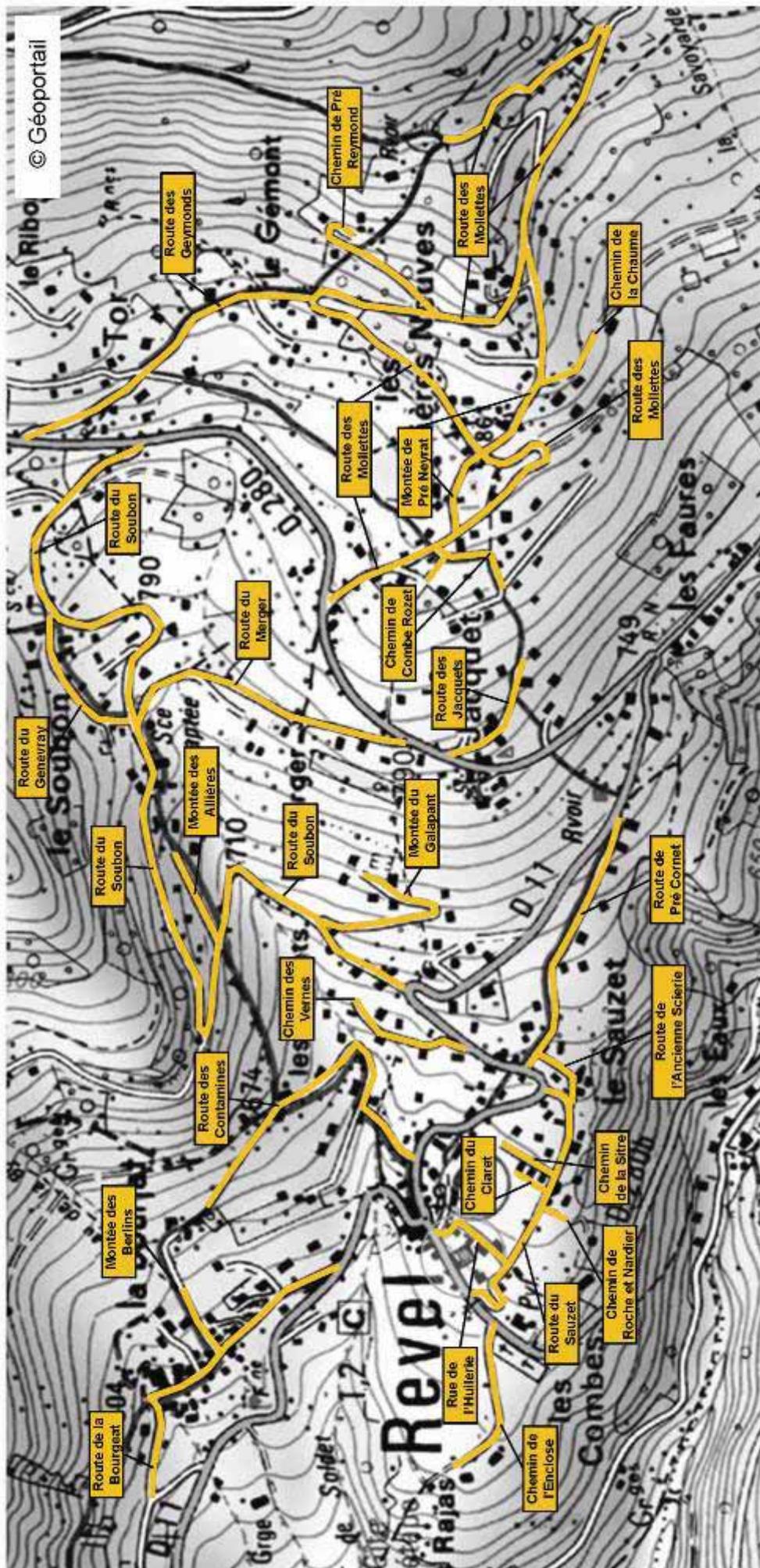
Exceptionnellement, l'année dernière, nous n'avons pu organiser cette soirée car les conditions climatiques ne s'y prêtaient pas. Les Services Techniques étaient confrontés à des problèmes récurrents sur le réseau d'eau et n'avaient pas le temps matériel de monter le chapiteau et mettre à notre disposition le matériel nécessaire. De plus, les services météorologiques prévoyaient un grand froid associé à des chutes de neige. Le chapiteau n'étant pas conçu pour tenir la neige, il nous aurait fallu le démonter le soir même.

Comme beaucoup de revélois, nous sommes attachés à cette soirée qui marie tradition, patrimoine et convivialité.

Cet article me donne l'occasion de remercier Mr GAUDET qui assure la cuisson des diots et des pommes de terre, et de remercier les Revéloises, Revélois et membres du Conseil Municipal qui m'aident dans l'organisation de cette soirée.

*Guillaume Capron*





## Le nom des rues

Le projet de dénomination des rues de la commune, annoncé dans le précédent numéro de Revel Dialogue, prend forme. Le plan ci-contre présente les appellations proposées (également visible sur le site de Revel-Belledonne).

Dans un souci de cohérence, les rues ont en général été nommées du nom du lieu-dit qu'elles desservent. Nous avons aussi pris en compte les propositions reçues.

Toutes les voies communales sont concernées par ce projet, dès lors qu'elles desservent au moins 4 habitations. Lorsqu'une voie donne accès à un nombre plus restreint de maisons, elle se voit attribuer un numéro la localisant sur la route principale.

La commune n'est pas autorisée à dénommer les voies privées. Si toutefois vous souhaitez profiter de ce projet pour attribuer un nom à une voie privée, faites-vous connaître en mairie au plus vite, et au maximum jusqu'au 8 mars.

Vous pouvez donner votre avis sur ce projet et proposer des modifications jusqu'au vendredi 8 mars : Au cours de la permanence prévue à cet effet le samedi 16 février en mairie de 9h00 à 11h30 (possibilité de visionner les plans rue par rue) ou par mail : [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com).



## Urbanisme

### Permis de Construire

-  SID Mehdi et DEROUET Christelle, Les Molettes, Maison individuelle accordée
-  BALDUCCI Jean-François, Le Mont, Maison individuelle accordée

### Déclaration Préalable

-  PELEN Roch, Le Mont, Réfection de la toiture accordée
-  MELIN Jacques, Le Sauzet, Véranda accordée
-  GUERITTE Josette, Freydières, Aménagement des combles accordé
-  SID Mehdi, Les Molettes, Passage d'un toit un pan à un toit deux pans accordé
-  BARAN-MARSZAK Marion, Petit Champ Grand Pré, Pose de panneaux photovoltaïques intégrés en toiture accordée

### Certificats d'Urbanisme

-  AGATE Géomètres Experts, La Savoyarde
-  Me BILLON-GALLAND Marc - Notaire, Le Mont du dessus
-  Me SAVARY Catherine - Notaire, Combe Rosée

### Projet de Modification du POS

Le Plan d'Occupation des Sols de la commune date de 1993 et il a déjà été modifié 6 fois. La dernière modification date de 2007.

Il a paru nécessaire d'apporter des adaptations au texte en vigueur actuellement pour prendre en compte certains changements rendus obligatoires par la Loi ou voulus par l'équipe municipale. Cela passe par :

-  La suppression d'un emplacement réservé à Combe Rosée qui n'avait jamais été utilisé et ne sera pas aménagé en aire de retournement,
-  La mise en compatibilité du POS suite à la mise en conformité des 4 captages d'eau potable de Freydières,
-  La création d'une zone en centre village de préservation des commerces en rez-de-chaussée avec impossibilité de leur transformation en habitation.

Des modifications mineures ont été apportées au règlement. Elles concernent pour l'essentiel :

-  la possibilité de construire des abris jusqu'à 40 m<sup>2</sup> en zone UA, UB et NB quand ils ne sont pas une annexe d'habitation sur la

même entité foncière contre 20m<sup>2</sup> auparavant,

-  la limitation du nombre et de la pente des accès aux constructions,
-  les prescriptions concernant les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales et les rejets des piscines dans le milieu naturel,
-  la définition de la construction sur limite séparative où c'est le bord extérieur de la dépassée de toiture qui doit être à l'aplomb de la limite,
-  et enfin l'article 11 qui décrit l'aspect extérieur des constructions a été amendé. Citons :
  - o les possibilités plus grandes en matière de toiture (pente à partir de 60 %),
  - o toiture à un pan possible sur les annexes isolées de moins de 20m<sup>2</sup> et avec une pente à partir de 30%,
  - o toitures terrasses possibles si elles sont végétalisées ou accessibles depuis une pièce à l'intérieur et au même niveau,
  - o sens du faîtage libre, ainsi que plus de possibilités dans les matériaux de couvertures,
  - o pour les murs, plus de sens obligatoire pour les bardages, ni de proportion à respecter,
  - o pour les ouvertures, formes libres,
  - o et enfin suppression des règles pour les terrasses et les balcons.

Cette liste des modifications n'est pas exhaustive et si voulez lire l'intégralité du texte, vous pouvez le consulter aux permanences prévues dans le cadre de l'enquête publique qui se déroulera pendant un mois en février ou mars 2013. A l'heure où nous écrivons, ces dates et horaires ne sont pas encore fixés.

**Rappelons que, contrairement aux Révisions du POS, les Modifications du POS, ne peuvent en aucun cas transformer des zones du POS et les rendre constructibles. Elles ne peuvent notamment pas rendre des terrains constructibles quand ils ne le sont pas.**

Lorsque l'enquêteur rendra son rapport avec ses remarques, le Conseil Municipal se prononcera pour d'éventuelles modifications du texte du projet avant adoption définitive. Le nouveau règlement prendra effet à l'issue de la procédure, dans le deuxième trimestre 2013.

*Sylvaine LADAKIS  
Commission urbanisme*

# CR des conseils municipaux

## Conseil du 25 septembre 2012

*Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Vincent PELLETIER ; Olivier THIZY*

*Absents : Thierry MAZILLE*

*Procurations : Dominique MAILLET à Mireille BERTHUIN*

### Mutation de la licence IV

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la licence IV dont la commune de Revel est propriétaire avait été mise à disposition de la SARL Raffaelli depuis le 21 novembre 2006. La SARL Raffaelli vendant le bar restaurant à la Société CHALET HOTEL LES SEIGLIERES, Madame PLANET Catherine, gérante, a demandé à Monsieur le Maire de lui transférer cette licence.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition entre la Commune de Revel et la Société CHALET HOTEL LES SEIGLIERES une fois la vente conclu.

### Création d'un poste sur la Commune de Revel

Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un emploi d'attaché territorial, permanent à temps non complet à raison de 17.50 heures hebdomadaire à compter du 01 novembre 2012.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la modification du tableau des emplois proposée.

### Mise en place du temps partiel au sein de la Commune de Revel (Agents titulaires, stagiaires ou non titulaires)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le temps partiel constitue une possibilité d'aménagement du temps de travail pour les agents publics et que conformément à l'article 60 de la loi du 26 janvier 1984, les modalités d'exercice du travail à temps partiel sont fixées

par l'organe délibérant, après avis du comité technique paritaire.

Le temps partiel s'adresse aux fonctionnaires titulaires et stagiaires occupant un poste à temps complet ainsi qu'aux agents non titulaires employés à temps complet et de manière continue depuis plus d'un an.

Il peut également s'adresser aux agents titulaires à temps non complet lorsque son octroi est de droit.

Il peut être organisé dans le cadre quotidien, hebdomadaire, mensuel ou dans le cadre annuel sous réserve de l'intérêt du service.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la mise en place du temps partiel pour les agents de la collectivité selon les modalités exposées et qu'il appartiendra à l'autorité territoriale d'accorder les autorisations individuelles, en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services, dans le respect des dispositions législatives, réglementaires et de la présente délibération.

### Modification statutaire de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le projet de modification statutaire proposé par la Communauté de Communes vise à intégrer dans le champ des compétences communautaires :

- la halte-garderie située au Versoud
- la zone d'activités industrielle située à St Pierre d'Alleverd
- la friche industrielle dite de l'ex SETRIM située à Goncelin.

Il précise que cette modification statutaire doit prendre effet au 1er janvier 2013 par arrêté préfectoral.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la modification statutaire n°5 de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

## **Approbation du rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges de la Communauté de Communes du Grésivaudan**

En application de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, une commission locale d'évaluation des transferts de charges a été créée par délibération de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan en date du 12 janvier 2009 et confirmée par délibération en date du 9 juillet 2012.

Le rôle de cette commission est d'évaluer les transferts de charges entre la communauté de communes du Pays du Grésivaudan et ses communes membres.

Compte tenu des transferts de compétence au 1er janvier 2012, il convient d'approuver le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges joint en annexe.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges.

## **Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PAC)**

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose que la participation pour raccordement à l'égout (PRE) instituée par l'article L.1331-7 du code de la santé publique pour financer le service d'assainissement collectif et perçue auprès des propriétaires d'immeubles achevés postérieurement à la mise en service du réseau public de collecte auquel ils sont raccordables, ne sera plus applicable pour les dossiers de permis de construire déposés à compter du 1er juillet 2012. Une délibération a déjà été prise en date du 11 mai 2012 mais n'était pas assez complète. Aussi il convient de délibérer à nouveau.

Cette participation est remplacée par une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) instaurée par l'article 30 de la loi de finance rectificative pour 2012 (n°2012-254) et applicable aux propriétaires des immeubles soumis à obligation de raccordement.

Les propriétaires des immeubles soumis à l'obligation de raccordement au réseau public de collecte des eaux usées peuvent être astreints par la commune, compétente en

matière d'assainissement collectif, à verser une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC), pour tenir compte de l'économie par eux réalisée en évitant :

- une installation d'évacuation ou d'épuration individuelle réglementaire,
- ou la mise aux normes d'une telle installation.

L'article L.1331-1 du CSP prévoit que le raccordement des immeubles aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et établis sous la voie publique à laquelle ces immeubles ont accès soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passage, est obligatoire dans le délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau public de collecte.

Monsieur le Maire rappelle les dispositions du Code de la Santé Publique et propose, au vu de ceux-ci propose d'instituer la Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PAC).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble de ces dispositions.

## **Demande d'aide financière dans le cadre de la lutte contre les fuites des réseaux d'eau potable**

Monsieur le Maire demande à la commission eau et assainissement d'exposer la proposition de l'Agence de l'Eau pour lutter contre les fuites des réseaux d'eau potable et économies d'eau dans les bâtiments publics.

Dans un premier temps il s'agit d'effectuer une étude diagnostique sur le réseau d'eau communal. Un devis a été demandé à l'entreprise A.T.E.A.U. qui a les compétences pour effectuer ce type d'étude. Le montant de cette étude s'élèverait à 15290€.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau pour financer cette étude.

## **Délibération budgétaire modificative n°2 Budget Eau et Assainissement**

Il est décidé à l'unanimité d'effectuer des augmentations et diminutions de crédit pour un montant de 7120€.

## Délibération budgétaire modificative n° 2 Budget Communal

Il est décidé à l'unanimité d'effectuer les augmentations et diminutions de crédit pour un montant de 2667€.

### Conseil du 27 novembre 2012

*Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Olivier THIZY*

*Absents : Vincent PELLETIER*

*Procurations : Dominique MAILLET à Coralie BOURDELAIN ; Patrick MIGNOT à Thierry MAZILLE*

## Budget supplémentaire Communal

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de budget supplémentaire pour le budget principal 2012.

Ce budget supplémentaire s'établit comme suit

### Budget de fonctionnement :

- Dépenses : 11852€
- Recettes : 24631€

### Budget d'investissements :

- Dépenses : 8441.62€
- Recettes : 12939.62€

Après délibération, ce budget supplémentaire est voté à l'unanimité.

## Délibération budgétaire modificative n° 3 Budget Eau et Assainissement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la délibération budgétaire n°3 du budget eau et assainissement.

Au total, les dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 800,05 €.

Après délibération le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## Adhésion convention de participation cadre protection sociale complémentaire mise en place par le centre de gestion de l'Isère

L'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée dispose que les centres de gestion peuvent souscrire des conventions de participations de

protection sociale complémentaire « pour le compte des collectivités et établissements de leur ressort qui le demandent ».

Le centre de gestion 38 a donc lancé une procédure de convention de participation auquel ce texte renvoie.

Il est proposé aux élus qu'à la date du 1er janvier 2013, la commune de Revel adhère au contrat-cadre mutualisé pour les lots suivants :

- protection santé complémentaire
- prévoyance contre les accidents de la vie.

Durée du contrat : 6 ans, à effet au 1er janvier 2013, renouvelable un an.

La commune de Revel :

- autorise Monsieur le Maire à signer les conventions en résultant
- indique que les participations de la commune sont les suivantes :
  - protection santé complémentaire : 12 € par an et par agent
  - protection contre les accidents de la vie : 50 € par an et par agent

Décision acceptée à l'unanimité.

## Désignation des représentants du Syndicat Intercommunal du collège de Domène

En complément de la délibération du 19 juin 2012 sur laquelle il manquait les noms des délégués titulaires et suppléants au Syndicat il convient de désigner 2 membres titulaires et 2 suppléants pour chaque commune membre, et sont donc élus :

### Membres titulaires :

- BOURDELAIN Coralie
- FANET Hélène

### Membres suppléants :

- CAPRON Guillaume
- MICHON Bernard

Après délibération à l'unanimité le Conseil Municipal :

- se prononce en faveur de la modification statutaire du Syndicat Mixte tel que le comité syndical l'a adopté lors de sa séance du 30 mai 2012,
- adopte à l'unanimité la liste des représentants au sein du Syndicat Mixte du Collège

### **Demande de subvention pour travaux de mise en conformité des captages d'eau potable**

Monsieur le Maire demande à M. MIGNOT, responsable de la commission eau et assainissement d'exposer les travaux à entreprendre pour la mise en conformité des captages d'eau potable, sachant que des travaux ont déjà été réalisés, notamment sur le captage de Freydières.

Le montant estimé des travaux s'élève pour les 4 captages à 110.669 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à demander des subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général Isère.

### **Demande de subvention pour travaux de réfection du beffroi de l'église**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les travaux à effectuer sur le beffroi de l'église : compte-tenu de la conception du beffroi actuel et de son usure, les cloches heurtent la maçonnerie lorsqu'elles sont actionnées, fragilisant ainsi l'ensemble de la structure.

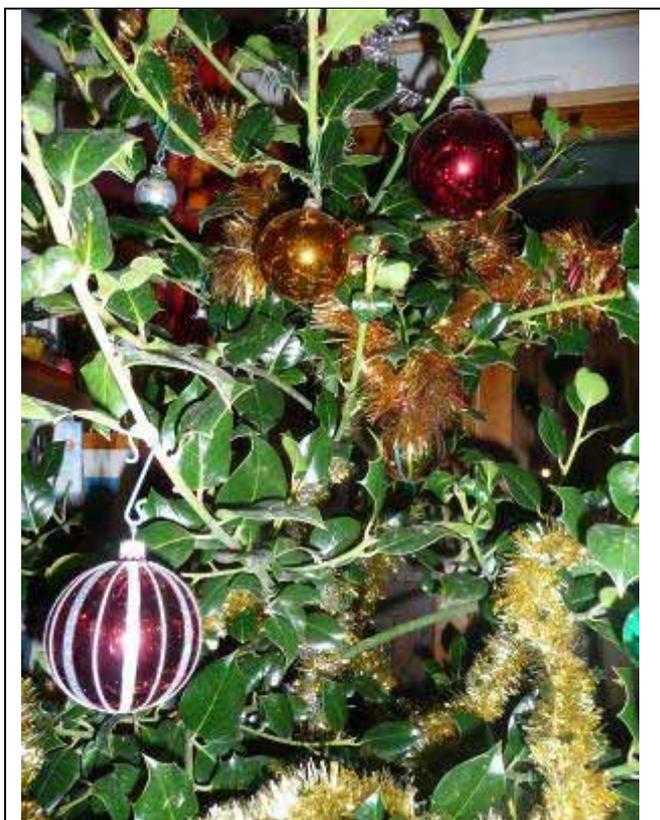
Les travaux de réfection du beffroi s'élèvent à 17.870 euros H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de demander une subvention et à demander l'autorisation de démarrer les travaux avant l'obtention de subvention à la Direction Territoriale du Grésivaudan du Conseil Général.

### **Demande de subvention pour grosses réparations sur routes communales**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les travaux de réparation de la route des Geymonds. Le devis s'élève à 33.700 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Conseil Général de l'Isère et à demander l'autorisation de commencer les travaux avant l'obtention de la subvention.



*Cette année pour cause de chute de neige abondante, la traditionnelle vente des sapins par l'APE n'a pas eu lieu. Il a fallu de l'imagination dans les chaumières. Pourquoi pas un houx de Noël ?*

### **Conseil du 8 janvier 2013**

*Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Vincent PELLETIER ; Olivier THIZY*

*Absents : Laurence LEROUX*

### **Demande de subvention : réaménagement et mise en accessibilité PMR de la mairie et de l'école**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de réaménagement et de mise en accessibilité PMR du bâtiment ECOLE / MAIRIE.

L'estimation des travaux s'élève à 647.360 euros HT.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander l'aide maximum auprès de M. le Préfet (D.E.T.R.) et M. le Président du CG38. Il est également demandé l'autorisation de débiter les travaux avant l'obtention de la subvention du CG38.

## Demande d'aide pour la mesure 323C3 du Plan de Développement Rural Hexagonal intitulé « pastoralisme : volet aménagement pastoral »

Le maire rappelle au Conseil Municipal que pour l'aménagement des alpages il convient d'engager la réhabilitation du chalet du Colon.

Le programme de ces travaux, dont le coût éligible est estimé à 83.284 euros, sera inscrit au titre de l'année 2013.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'engager cette opération et sollicite à cette fin une aide financière la plus élevée possible, conformément au plan de financement de la demande d'aide et dans la limite des taux de financement autorisés, auprès des différents bailleurs :

Europe - conseil Régional Rhône-Alpes - Conseil Général de l'Isère - autres

Le Conseil Municipal sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant l'octroi de la subvention.

Le Conseil Municipal donne pouvoir au maire pour signer tous les actes et toutes les pièces nécessaires de la demande de subvention en faveur du pastoralisme volet aménagement pastoral.

Le maître d'ouvrage s'engage à conserver la vocation pastorale des travaux engagés pendant

au moins 10 ans et à se soumettre aux contrôles, y compris sur place.

Voté à la majorité (1 abstention - 10 voix pour).

## Adoption de la convention d'assistance technique de la Fédération des Alpages de l'Isère

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la convention d'assistance technique de la Fédération des Alpages de l'Isère pour l'opération d'amélioration pastorale de réhabilitation du chalet du Colon. Le montant de la rémunération de l'assistance technique de la Fédération des Alpages de l'Isère équivaut à 8 % du montant total éligible à subvention des travaux prévus dans l'A.P.S., soit 6169 €.

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le montant de cette assistance technique est inclus dans le montant de l'investissement ; à ce titre, cette prestation est subventionnée ; les justificatifs de la dépense seront donc joints à la demande de versement de la subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette convention d'assistance technique comme suit : 1 abstention - 10 voix pour.



# Service Animation Jeunes

## Les Vacances d'automne

### Pour les 6-12 ans :

#### Accueil de Loisirs Scoubidou :

Le centre de loisirs Scoubidou a ouvert ses portes les 29, 30 et 31 octobre, et du 5 au 9 novembre soit 8 jours au total. Le centre a accueilli en moyenne 21 enfants par jour. L'équipe était composée de Cindy, Directrice accompagnée des animatrices Albane et Marine.

Rythmés par des jeux d'intérieur et d'extérieur, manuels, sportifs, les enfants ont pu s'initier au basket, à l'aquarelle et aux échecs à travers des stages « découverte ».



Ils ont aussi pu s'adonner à des activités plus individuelles en fabriquant leur maison imaginaire en argile.

Les enfants sont allés découvrir le nouveau Méliès à Grenoble et visionner « Le jour des Corneilles »

Une chasse au trésor est venue clôturer la semaine de vacances...sans oublier une fête d'Halloween qui a donné naissance à de jolis monstres !



Merci au Comité Départemental de Basket Ball qui a offert au centre de loisirs des ballons, des affiches, et un CD sur le basket et des minis ballons de basket à tous les participants. Merci à Florian pour son intervention.



Côté cuisine, Sylvie nous a encore gâtés avec des spécialités de nos régions (Savoie, Limousin, Normandie, Bretagne...).

### Du côté des grands : les 11-17 ans

#### 8 jours d'ouverture aussi à la Toussaint!

Au programme : un stage aquarelle (3 jeunes), une formation aux premiers secours (4 jeunes), une présentation du BAFA (3 jeunes), un atelier cuisine à Grenoble (8 jeunes), un stage de basket (6 jeunes), une sortie baseball et lasergame (24 jeunes), un après-midi cinéma

(18 jeunes), une journée course d'orientation à Grenoble (18 jeunes), un tournoi sportif à Chamrousse (7 jeunes) et pour finir en beauté une journée crêpes et jeux (8 jeunes)... Quelles vacances ! Au total, il y aura eu 47 participants différents !

Un vrai régal de proposer des animations qui suscitent autant d'engouement !



### Soirée raclette et jeux télévisés.

Comme d'habitude, la soirée raclette a bien fonctionné avec 24 jeunes de Revel inscrits, 8 de Chamrousse et 6 jeunes de La Combe de Lancey.



Après le repas, nous avons rejoint la salle bleue pour le début des festivités! Tous les jeux télévisés y sont passés avec des énigmes, des défis, des chansons, des « choré »... pour le plus grand plaisir des ados qui non seulement ont joué le jeu mais se sont impliqués à 200 %. Bravo!



Un grand merci à Céline et Alice qui n'ont pas hésité à venir préparer, imaginer et animer cette belle soirée. Futures animatrices ?

## SAISON DE SKI 2013

### Ski du mercredi (6-11 ans)

C'est reparti pour 10 séances de ski à Chamrousse les 9, 16, 23 et 30 janvier, 6, 13 et 20 février, 13, 20 et 27 mars de 12h45 à 18h.

Les sorties sont organisées en partenariat avec le ROC. Cette année, 31 enfants sont inscrits (28 l'an passé).

Merci aux bénévoles, habitués et nouveaux venus. Votre présence est indispensable!

### Ski du samedi (11 ans et plus)

UN ENGOUEMENT SANS PRECEDENT.

Cette année, le nombre d'inscrits chez les 11 ans et plus a explosé : 66 jeunes à la fin des inscriptions pour 46 places... Problème ?

Devant un tel engouement pour cette activité, la mairie a décidé de prendre un second car. Par conséquent, nous vous demandons de nous prévenir de l'absence de votre enfant afin que nous puissions gérer la réservation des cars et répondre au mieux aux demandes de sorties ponctuelles. Nous remercions tous les conducteurs volontaires qui se sont manifestés.

Nous avons donc 28 inscrits chez les 11-13 ans et 38 chez les + de 14 ans.

Après un sondage effectué parallèlement aux inscriptions, l'horaire de départ a changé : RDV à 12h sur le parking de l'Oursière, retour 18h. Rappel des dates : 12, 19 et 26 janvier, 2, 9, 16 et 23 février, 16, 23 et 30 mars.

Rappel de l'organisation :

- Les 11-13 ans qui skient avec des parents bénévoles (organisé en partenariat avec le ROC), même organisation que le mercredi.
- Les 14 ans et + qui skient ou surfent en autonomie, sous leur propre responsabilité. 4 animateurs assurent l'encadrement du trajet et sont disponibles sur les pistes en cas de problème.

Merci également aux bénévoles du samedi sans qui ces sorties ne pourraient avoir lieu.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe et encadrer une sortie de ski ou plus, n'hésitez pas à contacter le service animation.

jrouchon@le-gresivaudan.fr

## Vacances d'hiver

### Séjour ski-surf (11-17 ans)

Du 24 février au 2 mars 2013 : Séjour aux Saisies pour une session ski-surf dans le chalet Arc-en-ciel. De nombreuses soirées, des repas savoyards, une sortie ciné, des raquettes... et plus encore!

Places limitées à 20. Inclus : Transport, forfaits et pension complète. Le matériel n'est pas fourni.

Coût total du séjour par jeune (sans les aides) : 700 €

Coût du séjour par enfant avec les aides

QF	Tarif
0-300	190,00 €
301-450	210,00 €
451-800	260,00 €
801-1220	310,00 €
1221-1450	370,00 €
1451-1800	430,00 €
+ de 1800	470,00 €

Adhésion familiale à l'ACL obligatoire de 10 € (sept 2012 à sept 2013)

Renseignements : Jérémy Rouchon au 04,76,89,84,19 ou 06,37,77,58,39 ou

### Animations à Revel (11-17 ans)

2ème semaine du lundi 4 au vendredi 8 mars.

Au programme : stage neige, avec une descente en luge de Chamrousse aux Seiglières, airboard et biathlon (relais et tir à la carabine à laser), apprentissage des techniques de construction d'igloo et ... bataille, une journée ciné-culture, et pour finir une journée pizza jeux.

### Projet Coup de Pouce

Il s'agit d'une aide (financière ou de conseils) au départ en autonomie pour les jeunes de 16 à 20 ans. Elle s'applique toute l'année.

La mairie de Revel peut vous accorder un « coup de pouce pour projet sympa » sous certaines conditions. Pour cela, il vous faut faire une demande en remplissant le dossier « coup de pouce » disponible au service animation ou téléchargeable sur le site de Revel, rubrique animation, rubrique Coup de Pouce. N'hésitez pas à nous solliciter pour plus d'informations.

Contact : Service animation / Mairie de Revel 04,76,89,86,00 ou 06,87,71,53,04

[service-animation@revel-belledonne.com](mailto:service-animation@revel-belledonne.com)

[www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com) rubrique animation

**Ent. ROVIRA**

Terrassement  
 Débroussaillage  
 Enrochement  
 Déneigement

38420 Revel

[ent.rovira@gmail.com](mailto:ent.rovira@gmail.com)  
**04.76.89.80.38**  
**06.37.43.33.20**

# Natura 2000

## Des nouvelles de l'alpage du Colon

Depuis 2010, Stéphane Blaysat, animateur Natura 2000 travaille sous la présidence du maire de Revel sur le site « Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne, de Chamrousse au Grand Colon ».

Un des thèmes forts du site, concerne le maintien de la « mosaïque d'habitat » sur la face ouest Grand Colon (celle que l'on voit de Revel). En effet, le pâturage ayant diminué sur cette zone d'alpage ces dernières années, un grand nombre de pelouses alpines ont été naturellement reconquises par les aulnes et les rhododendrons.

Dans un souci de « conservation des habitats communautaires de pelouse alpine » et pour favoriser la reproduction du tétras lyre (voir article « la chasse aux vernes » dans le RD N° 87) un contrat Natura 2000, étalé sur 3 années, a été monté pour la réalisation de travaux de débroussaillage sur la face ouest du Colon.

Une première tranche de travaux a été réalisée cet été avec l'utilisation d'un engin télécommandé. Cette opération de réouverture de l'alpage vient en complément du travail d'élimination des aulnes conduite tous les ans par les chasseurs.

Les rhododendrons et les aulnes ne reculeront cependant pour laisser la place aux alpages que si les moutons maintiennent une pression

suffisante. Déjà cet été 2012, le troupeau est passé de 900 à 1000 têtes. Il est également resté plus longtemps sur la face ouest du Colon et s'y est arrêté au retour de la Pra.



Les intérêts des « utilisateurs » de cet espace sont intimement liés et parfois difficiles à concilier : défenseurs de la nature, chasseurs, randonneurs, alpagistes... Ce type d'opérations nécessite donc de nombreuses concertations entre les acteurs et une envie réelle de trouver un terrain d'entente.

Au-delà de la protection de l'environnement, la concertation est une composante essentielle du développement durable.

*Dominique Maillet - Stéphane Blaysat*



# Ecole de Revel

## Rentrée 2013

L'information parue sur Revel Info précisait que l'inscription des enfants en petite section devait se faire avant le 31 janvier 2013. Toutefois, nous vous remercions d'inviter toute nouvelle famille arrivant sur la commune à se faire connaître très rapidement en mairie afin de planifier au mieux la prochaine rentrée.

Par ailleurs, la mairie travaille sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires avec les directeurs d'école et l'association des parents d'élèves. Un article complet détaillera les mesures choisies dans le numéro de mai 2013.

## Les aventuriers à Ferpeyret

*Cet automne, les élèves des classes de CM ont suivi un cycle « course d'orientation par géolocalisation ». Deux séances, organisées à proximité de l'école, leur ont permis d'apprendre à orienter et lire une carte, à se repérer en fonction des éléments naturels ou créés par l'homme. Cinq courses se sont ensuite déroulées au niveau de la clairière de Ferpeyret. Nous remercions tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de ce projet.*

**Mardi 25 septembre** - Sandra, l'animatrice, nous a expliqué comment compter des double-pas (pour évaluer les distances) et le fonctionnement du pointeur (nous en étions tous équipés pour que Sandra puisse nous localiser dans la forêt). Ensuite, nous avons fait deux groupes : un groupe était avec la maîtresse pour travailler les double-pas ; un groupe était avec Sandra pour faire une course en étoile. Dans la course en étoile, il faut aller chercher les balises une par une dans la forêt (mais nous n'avions pas peur des loups, ha ! ha ! mystère, mystère !), et revenir chaque fois au point de départ ; le parcours (tracé par le pointeur) forme une étoile.

**Mardi 2 octobre** - Nous avons découvert la course en papillon : nous devions trouver 3 balises avant de revenir au point de départ (tracé du parcours en forme de papillon). Pendant qu'un groupe faisait la course, l'autre répondait à un questionnaire et réalisait un Land Art. Avant de rentrer à l'école, nous avons pique-niqué au bord du lac.

**Mardi 16 octobre** - A 8h30, nous avons fait la cueillette de lichen, mousse, feuilles, branches, écorces, etc. Pour un Land Art, il faisait très

froid, gla, gla, gla ! Après, nouvelle course en papillon : cette fois, il y avait 4 parcours de 5 balises à faire. Nous devions trouver au total 20 balises. Nous sommes ensuite redescendus par le chemin de la première clairière.

**Mardi 23 octobre** - Nous avons passé la journée à Ferpeyret. Le matin, nous avons fait une course d'orientation en étoile par équipe de deux. En fait, c'était une course en relais. Un, deux, trois, partez !

A midi, nous avons pique-niqué. Philippe a attrapé une perdrix que nous avons pu admirer. L'après-midi, nous sommes allés dans l'autre clairière pour observer, écouter, regarder et sentir la nature. Nous avons étudié les arbres et nous avons évalué leur hauteur à l'aide d'un crayon ou d'un stylo. Puis nous avons étudié les strates de la forêt, des arbres, des arbustes et des plantes. Après, nous avons attrapé des insectes pour les mettre dans une boîte avec des végétaux.



Nous avons aussi réalisé le « Géant de la forêt ». Il était beau et nous l'avons photographié. Nadia est montée sur les épaules de la maîtresse pour prendre une photo vue de haut. Enfin, nous avons pris le bus pour revenir à l'école.

**Vendredi 16 novembre** - Quand nous sommes arrivés dans la clairière, le décor était anglais, la musique était anglaise ! Ensuite, nous avons fait 4 groupes. La course était un jeu de l'oie, avec des cases questions, des cases balises (les balises étaient aussi des questions), des cases prison. Tout s'est déroulé en anglais. Il y avait même des muffins. Miam, miam, ils étaient délicieux ! C'est la reine qui les avait faits. C'était génial (so cool!!!).

*Les élèves de CM1*

# Nos petites entreprises

## Chez Cat, le retour aux sources

Depuis plusieurs mois déjà, l'activité avait repris derrière les grilles du café de la place. De la lumière jusque tard le soir, on se doutait bien que quelque chose se préparait.

Courant décembre, les habitués du marché pouvaient, déjà le samedi matin, profiter de l'ouverture du bar et admirer le travail de rénovation entrepris.

Début février, c'est au tour du restaurant d'ouvrir ses portes. Pour Catherine Planet, la nouvelle patronne des lieux, c'est un retour aux sources, car native de Revel, elle a passé sa jeunesse au village et notamment fréquenté l'école de Revel. Après 15 ans dans l'immobilier à Chamrousse, elle avait déjà effectué un premier virage en prenant la gestion de l'auberge des Seiglières sur la route de Chamrousse.

Une petite quinzaine d'année aux seiglières et c'est le retour au village avec le rachat du bar de Revel. L'objectif de Catherine est bien de créer un bar de village avec toute sa convivialité.

Le restaurant sera ouvert tous les midis avec un plat du jour notamment pour les revelois

comme pour gens de passage ou les artisans intervenant sur les chantiers à Revel et aux environs.

Les vendredi et samedi soir, vous pourrez également venir en famille ou avec vos amis déguster une cuisine familiale à base de plats de saison, gratins, civets et tout l'hiver, fondue et raclette - les habitués des Seiglières connaissent déjà la fondue aux cèpes.

Pour mettre un peu d'animation, le bar ne se transformera pas en boîte disco mais organisera des soirées à thèmes : tournois de belotte, soirées musicales. Les musiciens de Revel sont les bienvenus pour faire découvrir leurs talents.

A bientôt autour du zinc et bon appétit !

## Evolution L'amour du bois

20 ans d'ingénierie dans l'industrie papetière, c'est la conduite de gros projets industriels, le dictat de la productivité et du profit.

45 ans c'est le moment de se poser la question sur ses envies et le sens de son activité professionnelle.

2001, c'est l'occasion d'un stage sur la création d'entreprise, un écho à des motivations profondes : *pourquoi pas moi ?*

C'est aussi la fabrication artisanale d'un lit pour sa fille, le plaisir du travail du bois : *pourquoi pas le bois ?*

C'est bientôt le grand saut dans l'aventure avec la mise au point et la commercialisation de structures modulaires pour aménagement de chambres et pièces à vivre.

Le marché du meuble est un peu encombré ! Qu'à cela ne tienne, Patrick s'oriente vers les structures modulaires en bois pour expositions.



De salons en expositions, c'est bientôt la rencontre en 2005 avec le WWF et les Réserves naturelles de France, d'où naquit « Hector arbre mort » un outil pédagogique à destination du grand public, basé sur un tronc évidé et aménagé de portes et tiroirs.

Aujourd'hui, la fibre artistique prend le dessus avec le démarrage d'une nouvelle activité de création de meubles personnalisés.



Une démarche collaborative avec le client, en partant de l'arbre, et de sa forme brute. On imagine le meuble, l'étagère, la table, le bibelot qui ne seront pas des articles d'un catalogue.

**De l'arbre à la table. Toute une Evolution !**

Quelques créations sont visibles au Faure sur demande. Contact Patrick Mignot 06 82 86 74 90



## POISSONNERIE LE PETIT BATEAU

**Gérald HUMBERT**  
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS  
Fax : 04 76 66 11 95

# La vie des associations

Fête de la pomme et du Bio

Avec l'APPAR et l'APAO  
AFR Reveloisirs

## La venue du père Noël

La venue du père Noël a ravi les enfants le 15 décembre 2012. Comme l'année dernière, il est arrivé en traîneau tiré par des rennes (merci aux papas) et il a distribué environ 6 kg de bonbons aux enfants.



Enfants et parents se sont retrouvés ensuite à l'Oursière pour un spectacle de magie en musique, spectacle intitulé « VIBRATION VIRTUELLE ».



Les enfants ont pu déguster un goûter composé d'une brioche élaborée par la boulangerie Giroud, d'une mandarine de l'épicerie de Domène et de papillotes. Le ROC avait

également préparé de délicieuses boissons chaudes.

Cette après-midi fût très réussie. A l'année prochaine, Père Noël !!



## Les activités

### Activités enfants et ados

L'activité Echecs, démarrée cette année, rencontre un certain succès. A la demande de tous les participants, nous passons à deux cours par mois le mardi de 17h00 à 18h15. Vous êtes intéressés (enfants ou adultes) ? Venez vite nous rejoindre !

Il reste également de la place pour le Théâtre enfants le lundi soir après l'école de 16h45 à 17h45.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter et laisser vos coordonnées en envoyant un mail. [afreveloisirs@yahoo.fr](mailto:afreveloisirs@yahoo.fr)

### Théâtre enfants et ados le 23 juin

Le spectacle des enfants et ados de l'activité Théâtre aura lieu le dimanche 23 juin 2013.

Pensez à réserver cette date. Nous aurons comme chaque année besoin de parents pour transformer la salle de l'Oursière en salle de spectacle avec scène, rideaux et loges des artistes.

### Activités adultes

L'atelier Théâtre adultes a lieu chaque jeudi Grange Freydane de 20h30 à 22h00. Chantal

Foucher possède une longue expérience théâtrale et pédagogique. Pour tout renseignement, contacter Claire Mastropietro au 04.76.89.81.20.

Estelle Rajat propose un atelier **Modelage Terre Adultes** chaque lundi soir de 19h00 à 21h00. En outre, des stages d'une durée de quatre heures sont organisés une fois par mois le dimanche matin. Les prochaines dates : le **10 Février** et le **17 mars**. Si vous voulez essayer, il n'y a pas d'engagement à l'année : le paiement se fait pour chaque stage effectué. Pour tout renseignement : [afrevefoisirs@yahoo.fr](mailto:afrevefoisirs@yahoo.fr)

Un cours de **Méditation** a lieu tous les mardis soir, de 20h15 à 21h15 grange Freydane. Grâce à des exercices progressifs (corporels, respiration, relaxation, etc.) vous apprendrez quelques bases de cette méthode d'intériorisation afin de pouvoir pratiquer chez vous.

Un cours « **découverte de la Méditation** » est organisé le **vendredi 15 février à 20h**. N'hésitez pas à venir en couple, entre amis ou avec vos enfants. L'entrée est gratuite mais l'inscription obligatoire. Ce sera l'occasion de venir découvrir cette pratique et de répondre à toutes vos interrogations à ce sujet ! Pour vous inscrire : [afrevefoisirs@yahoo.fr](mailto:afrevefoisirs@yahoo.fr)

Les participantes de l'atelier **Couture** se réunissent un samedi par mois. Pour cette année, les inscriptions sont closes. Cependant, si vous êtes intéressés par cette activité, vous pouvez déjà vous préinscrire pour la session de 2013-2014 qui démarrera en octobre prochain. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Dominique Capron au 04.76.89.84.56 (le soir) ou envoyer un mail : [afrevefoisirs@yahoo.fr](mailto:afrevefoisirs@yahoo.fr)

## Evénements à venir

La fête de l'été aura lieu le **samedi 15 juin**. Le lieu et le programme seront communiqués dans le prochain Revel Dialogue.

Des auditions des élèves de l'activité **guitare** ont eu lieu en décembre pour les plus jeunes en présence des parents. D'autres auditions sont prévues au cours de l'année. Ces auditions permettent à chaque enfant de jouer en solo les morceaux travaillés avec Monica Hoëlle, professeur de guitare. Le concert de l'activité **guitare** aura lieu en juin à l'église de Revel. La date vous sera précisée prochainement.

## L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le **samedi 17 novembre à 10h00** salle du Conseil. Le café, le thé et les croissants et apéritif ont été offerts aux personnes présentes.

### La nouvelle composition du bureau :

<b>Santiago Cabezas</b>	Président
<b>Franck Genevaux</b>	Ex-trésorier, devient Vice-président
<b>Dominique Capron</b>	Ex-Vice-présidente, devient Trésorière
<b>Christine Rebischung</b>	Trésorière
<b>Claire Mastropietro</b>	Secrétaire
<b>Marie-Odile Doucet</b>	Secrétaire
<b>Sophie Texier</b>	Communication
<b>Karine Schmitt</b>	Relations

Merci à Sophie et Karine d'avoir rejoint notre équipe.

Le **bureau AFR** se compose de membres motivés et contents de travailler ensemble afin de vous proposer toujours plus d'activités. Vous avez envie de vous impliquer dans la vie associative ? Vous avez un peu de temps à consacrer à une activité bénévole ? Vous avez des idées pour de nouvelles activités ? Venez-nous rejoindre !

Voici notre nouveau logo (créé par Sophie)



*Le Bureau AFR*

## Le perlet

Soyons conventionnels mais sincères : Meilleurs vœux dont le plus important, une excellente santé.

Nos anciens s'en souviennent certainement, la formule « meilleurs vœux, santé et prospérité » résumait tous les espoirs qu'ils adressaient à

leurs proches et amis, à savoir une bonne santé, sans quoi la vie ne peut être totalement pleine et la prospérité - mot qui résumait, à lui seul, tout ce que pouvait être, à cette époque-là, une vie bien accomplie faite de bonheur familial et d'épanouissement dans ses activités professionnelles.

Aujourd'hui, leur progéniture perpétue encore cette sympathique tradition des vœux, mais qu'en est-il de son contenu? Si le terme « bonne santé » reste un socle incontournable, on ne se souhaite plus de prospérité dans le travail, mais on émet plutôt le vœu de trouver un emploi ou de le maintenir. Piètre évolution d'une société qui n'est plus capable d'assurer une vie décente à tous et où les affaires et la finance étouffent le politique et le social.

Drôle d'évolution d'une société où l'accessoire devance l'humain. La mode actuelle est au « Smart » - Smart Phone, Smart Télé. Alors, si un jour vous êtes pris d'un malaise ou d'une faiblesse momentanée, inutile de crier « S.O.S » car les passants, Smart phone ou MP3 calé sur les étagères à mégots (les oreilles) ne vous entendront pas ! A quand le Smart Sauciflard pour que les anciens participent aussi à cette évolution technologique ?

Et ouais ! « Tout se perd, mon bon monsieur » diront les uns, plus anciens, qui, s'ils ne connaissent pas tous le transistor à l'arséniure de gallium, les E-Pads, les E-Phones, savaient caresser la souris, la vraie, la potelée ou la fessue. « Faut évoluer et s'adapter », diront les autres plus à la page, qui eux aussi caressent la souris, mais une souris « infra-rouge » !

Et puis, il y a le PERLET ! Echappatoire à nos tracasseries quotidiennes et nos soucis - Lieu où nous retrouvons une société faite de partage, de cohabitation - Société où les disparités existent et sont réelles mais qui s'effacent devant ce qu'on appelle communément la convivialité, le respect des autres, la solidarité.

Alors, restons ensemble encore et toujours et ouvrons la porte à nos congénères qui ne nous connaissent pas encore.

Encore meilleurs vœux et surtout gavons-nous des meilleures choses tant que nous le pouvons.

*Le Président  
Jacques Goze*

## Au programme :

**Jeudi 3 janv.** Sortie gastronomique au restaurant « L'Hôtel de France » à la Côte St André. Au préalable, visite guidée de la ville (Eglise St André du XIème siècle, les halles médiévales, le château Louis XI et le musée Berlioz).

**Mardi 12 fév.** Sortie nocturne en raquettes et repas au restaurant. (En fonction de l'enneigement la destination de la randonnée sera décidée ultérieurement).

**Samedi 16 mars.** Après-midi récréative à partir de 14 h à la salle Guimet. Venez-vous détendre en jouant aux cartes et autres jeux d'esprit et déguster les pâtisseries.

*Vous avez 60 ans et plus, venez nous rejoindre en adhérent au club et en participant à ses activités.*

(Adhésion au club : 25 € par personne). Retirez votre bulletin d'adhésion auprès de :

Jean Claude DUMAS (secrétaire) Tél : 04 76 77 36 24

Ou le demander par mail à l'adresse Email : [le-perlet@revel-belledonne.com](mailto:le-perlet@revel-belledonne.com)

## ARSR - cantine de Revel et Saint Jean le Vieux

### « Ma petite entreprise... »

#### Le Budget

La cantine de Revel et de St Jean le Vieux est une petite entreprise en forme associative qui fonctionne depuis plusieurs années avec un bilan positif pour l'année 2011-2012 grâce à une gestion rigoureuse des dépenses.....BRAVO Sylvie !!!

Un grand merci aux subventions apportées par les mairies de Revel et de Saint Jean le Vieux.

#### Notre équipe

Une équipe sur le terrain (Emilie, Mélanie, Christine, Edwige, Michelle, Florence, Aline et Sylvie) qui gère les repas et l'encadrement des enfants d'une main de maître !

Une équipe de bénévoles qui gère les comptes, l'administratif, les relations du personnel, les relations parent-cantine-école ...

Avec un nouveau bureau élu et Sandrine GAYET qui prend la Présidence à la suite de Cécile MICHEL (depuis 4 ans) qui reste tout de même parmi nous en tant que vice-présidente.

Merci Cécile d'avoir donné de son temps et de sa force et merci à Sandrine pour les années à venir.



### Nos « Clients »

13000 repas servis cette année (cantine scolaire et cantine du service animations confondues). 94 familles nous font confiance avec environ 93 enfants par jour toujours partants pour se régaler !

### Nos fournisseurs

Choisis sur le bassin Grenoblois avec une sélection de fournisseurs locaux tels que : la boulangerie Giroud, JC & Mylène ROBERT, Ludovic Turenne, les vergers Bayard, La ferme des délices (pour les glaces), Belledonne Distribution, Chevillon Dauphinoise...

### Nos produits

Le bio et le produit local sont privilégiés avec des produits de 1<sup>ère</sup> qualité sélectionnés par notre cuisinière en Chef, responsable des achats.

### Nos recettes

Un peu de sel et beaucoup d'amour, les plats sont confectionnés par Sylvie, notre chef cuisinière....si vous avez des idées de repas, des menus à thèmes... elle est preneuse.

### L'année à venir...

Le logiciel NOE, actif depuis la rentrée, est géré par Anne et vous adresse depuis janvier les factures par internet...une gestion plus facile des heures financées cette année par la mairie.

Nous vous souhaitons du bon, du beau .... Être bien de corps et de cœur ... Prendre du temps pour soi et les autres....et gardez la jeunesse dans vos têtes !

Et n'oubliez pas, pour toute absence ou changement de planning, laissez un message à Sylvie au 04.76.89.82.78 + mail à [arsrevel@gmail.com](mailto:arsrevel@gmail.com)

### L'équipe ARSR à votre écoute...

- Présidente : Sandrine GAYET
- Vice-Présidente : Cécile MICHEL
- Trésorière : Isabelle POULAIN
- Trésorière Adjointe : Nadine PETITPINAMONTI

**ARCHITECTE**

**Roland SIONNET**  
D.E.N.S.A.I.S.

**NEUF - RENOVATION - EXTENSION**

CONSTRUCTION TRADITIONNELLE ET OSSATURE BOIS  
BATIMENT BASSE CONSOMMATION ET RENOVATION ENERGETIQUE

Les Faures 38420 REVEL

Tél. / Fax : 04.76.89.86.56  
Portable : 06.84.97.77.28  
Mail : [rolandsionnet@architectes.org](mailto:rolandsionnet@architectes.org)



- Secrétaire : Valérie MAYORGAS
- Secrétaire Adjointe : Marie-Line CROIX
- Coordinatrice Facturation : Caroline BRINGOLF
- Encaissements : Geneviève GIROUD
- Relances Factures Et Com : Caroline DRIOL

## Chorale « A travers Chants »

L'année 2013 commence en chantant puisque les enfants de l'école chanteront avec la chorale samedi 2 février 19h à l'église de Revel. Au programme, trois chants communs avec les enfants nous feront voyager sur la lune, en Afrique et en Slovaquie. Ensuite la chorale vous emmènera en Angleterre, en Espagne puis ira flirter avec le jazz outre atlantique pour revenir ensuite en France. Nous vous attendons nombreux pour ce concert gratuit.

Au mois de juin, nous avons deux concerts de prévu l'un aux Adrets, l'autre à Revel. Nous chanterons avec la chorale « La Chantarine » aux Adrets le vendredi 31 mai puis nous donnerons notre concert de l'été le dimanche 2 juin 19h dans l'église de Revel.

La chorale recherche toujours des voix, vous pouvez venir nous rejoindre pour chanter avec nous le mercredi de 20h30 à 22h à la salle bleue de la maison Guimet.

Contact : [billard.solange@orange.fr](mailto:billard.solange@orange.fr)

## ROC VTT

Etait-ce la perspective de partager une méga paëlla ? Etait-ce la perspective pour certains de monter sur un podium sous les applaudissements du public ? Etait-ce le plaisir d'assister au lancement officiel du « Team Roc VTT Oz en Oisans » qui permettra notamment à certains coureurs de s'aligner en coupe du monde ?

Non. La raison de l'affluence à l'AG du Roc VTT était principalement une preuve de l'attachement des adhérents à leur club. Un attachement qui ne faiblit pas d'années en années et qui s'illustre parfaitement dans l'investissement de chacun dans la vie de leur club et la formation des jeunes pilotes.

Oui, le ROC VTT a changé de nom pour matérialiser son partenariat avec la station d'Oz en Oisans et accéder au statut de Division Nationale. Gageons que le club gardera ses valeurs de convivialité et d'accueil des VTTistes de tous niveaux.

La participation à des compétitions régionales et nationales est toujours l'occasion de montrer à la communauté des vététistes l'ambiance régnant au sein du club. La participation à des compétitions internationales ne devrait pas changer la donne, l'acquisition d'un minibus pour véhiculer les vététistes sur leurs terrains de jeux favori en est une preuve.

*Le bureau*



### La bibliothèque en ligne

Depuis la rentrée la bibliothèque municipale est informatisée. Les règles d'utilisation ne changent pas, soit une cotisation de 10 € par famille et par an à régler à la mairie. Le prêt est toujours de 3 documents par personne pour une durée de 3 semaines.

Ce qui a changé et qui est visible pour les adhérents, ce sont les modes d'enregistrement des prêts et des retours, la facilité de réservation d'un ouvrage et d'être prévenu de sa disponibilité.

Mais un service supplémentaire est arrivé. Il est devenu possible de consulter le catalogue des documents de la bibliothèque de Revel sur le site [www.abiblio.com/revelopac](http://www.abiblio.com/revelopac)

Depuis le module de consultation du site vous pouvez lancer des recherches et ainsi connaître les ouvrages qui sont proposés. Mais attention, l'onglet OPAC est réservé aux personnes inscrites à la bibliothèque. Dans cet onglet, il faut entrer le numéro de lecteur qui est indiqué au recto de la carte lecteur sous le code barre ; ensuite, entrer son mot de passe, qui la première fois sera la date de naissance au format JJ/MM/AAAA. Ensuite, vous pourrez par exemple obtenir la liste des livres que vous avez empruntés avec les dates de retour, vérifier les coordonnées de votre compte, faire des suggestions d'achat. ..

Un outil à découvrir !

*Merci de passer en ce début d'année en mairie pour régler votre cotisation à la bibliothèque.*

### La bibliothèque en chiffre

Pendant la période de mise en place de l'informatisation, le prêt des livres n'a pas été perturbé.

En 2012 la bibliothèque a compté 318 lecteurs répartis dans 87 familles. Ces acharnés de la lecture ont emprunté plus de 4050 livres à raison de un tiers pour les adultes et deux tiers dans le secteur jeunesse. Bravo jeunesse et félicitations aux parents pour toutes les histoires lues le soir !

Le fond propre de la bibliothèque renouvelé régulièrement par l'achat de nouveautés est d'environ 5200 ouvrages avec un roulement de 400 livres grâce au passage du bibliobus.

Qui ne connaît pas le « cri du rappel de rassemblement » des livres de la Bibliothèque départementale ? Ce dépôt temporaire fait avec la BDP est, par choix, orienté vers les documentaires.

Un cahier de suggestions est à nouveau à votre disposition sur place. Nous tâcherons d'y répondre tant par la BDP que par un achat.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année et de bonnes lectures pour 2013.

Horaires d'ouverture :

- Lundi et Jeudi de 16h à 18h (sauf période vacances scolaires)
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 04.76.89.86.45

Email : [bibli@revel-belledonne.com](mailto:bibli@revel-belledonne.com)



## Roc karaté

### Compétition départementale

Le 6 janvier 2013, 18 jeunes de Revel partaient pour St Etienne de Crossey où se déroulaient les championnats départementaux.



Dix d'entre eux montaient sur un podium :

Pénélope Gadebois (poussine) 3ème ; Pierre Benoit de Coignac (minime) 3<sup>ème</sup>.

Chez les cadettes, nous avons eu un triplé révélois avec Emma Bourdelain 3ème, Albane Poulain 2ème et Mathilde Croisat 1ère.

Quant aux cadets, ils ont signé un beau doublé avec Antoine Peuzin 2ème et Joseph Faudou 1er.

Bravo également à Rémi Poulain, Julien Mastropietro et Pierre Benoit de Coignac pour leur victoire en Kata synchro en équipe benjamin-minime !

### Compétition de Ligue Dauphiné Savoie

Le 20 janvier, c'est 15 karatékas qui partaient pour Annonay afin de décrocher un podium.

Pierre Benoit de Coignac a terminé 1er de sa catégorie (minime) et participera donc prochainement aux championnats de France. Chez les poussines, Pénélope Gadebois a terminé 3ème. En équipe benjamin-minime, bravo à Rémi, Julien et Pierre qui ont remporté la compétition ainsi qu'à Guillaume Benoit de Coignac, Pablo Cabezas et Lenny Combier qui sont montés sur la 3ème marche du podium. C'est également le cas des équipes cadet et cadette : Antoine Peuzin, Landry Berneron et Joseph Faudou ; Emma Bourdelain, Albane Poulain et Mathilde Croisat.

Il faut saluer les très bonnes prestations globales qui sont le reflet du travail de tous les compétiteurs. Bravo à tous pour votre participation et merci à Jean-Marc Belleville et Gauthier Obled qui les encadrent pendant ces compétitions.



**Zanone Plomberie Chauffage Ventilation**

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane

Plomberie - Sanitaire

Energies Renouvelables (Bois-Solaire)

PG, Qualisol, Qualibois

Charrière Neuve 38 420 Revel

Tel : 04-76-89-86-27 Fax 09-74-44-52-05



**Zanone**  
*Pascal*

zanone@zpcv.fr

[www.zpcv.fr](http://www.zpcv.fr)

06-09-26-07-40



La fête du patrimoine à Revel : du pain, de la choucroute, du jus de pomme... et de la danse

# La vie revéloise

## ETAT CIVIL

La mairie vous informe que pour toute parution de mariage, naissance ou décès, il nous faut une autorisation. Pour tous renseignements ou demande de publication, merci de contacter le secrétariat au 04.76.89.82.09



### Naissance :

Rayan DA RIZ, né le 5 novembre 2012, de Sandy PLANET et Julien DA RIZ

## Transport en commun

L'offre de transport en commun évolue et se renforce notamment pour la ligne G61 qui permet à partir de Domène, de se rendre d'une part à Innovallée et d'autre part à Crolles.

Exemples d'horaires le matin vers Innovallée :

Domène Maire	7 :06	7 :44	8 :18	8 :42
Innovallée Montbonnot	+ 9 mn			
Innovallée Meylan	+ 13 mn			

Pour mémoire, les autres transports disponibles depuis Domène en plus des transports scolaires sont :

-  Le service Allô bus (voir ci-dessous)
-  Le 41 qui va vers la préfecture
-  L'express n°3 vers Grenoble ou Tencin

## Allô, le bus ?

### De nouveaux horaires

Avec les nouveaux horaires du TAD (Transport à la Demande, ou Allô Bus) depuis septembre, j'ai pris l'habitude de prendre le transport public pour descendre le matin et remonter en fin d'après-midi après le travail.

J'ai la chance de pouvoir adapter mes horaires et travailler à la maison le reste du temps. Le transport le matin est très tard (9h05 aux Roussets) mais il arrive parfois que des collégiens qui commencent exceptionnellement à 10h profitent de ce transport.

L'après-midi est mieux desservie avec des départs de Domène à 15h45, 17h, 18h et 19h. Le départ de 15h45 convient manifestement aux collégiens de Domène quand ils finissent à 15h30. L'horaire de 17h et 18h est aussi utilisé par des collégiens (activités après les cours ou bien de collèges plus distants).



### Des économies intéressantes...

Prendre le TAD me permet de faire des économies car j'utilise beaucoup moins ma propre voiture. De plus, c'est plus tranquilisant et reposant. Je fais le transfert en bas avec un bus de la vallée ou je marche à pied pour aller au travail au Versoud.

Au début je payais un ticket 0.5€ pour chaque trajet, puis j'ai utilisé les cartes 10 trajets à 4€, et j'ai maintenant un abonnement à 105€ annuel qui est rentabilisé rien qu'en essence.

### ...et des rencontres

Mais le TAD, c'est aussi l'occasion de faire des rencontres, de discuter avec les collégiens ou les chauffeurs. Ces derniers sont par exemple

très fiers du TAD le jeudi matin pour les personnes âgées. Dans une moindre mesure, ce sont des liens qui se créent. Pour la petite histoire, mes parents se sont rencontrés dans un bus à Lyon... alors, peut-être dans un demi-siècle, une autre personne pourra dire que ses parents se sont rencontrés dans un bus de Revel !



## Le futur du TAD

Un tel transport public doit s'adapter aux usagers, mais les revélois doivent aussi s'adapter à un transport collectif. Il y a des inconvénients (temps d'attente, il faut marcher un peu) mais cela permet de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et d'économiser sur les ressources fossiles (à force de tirer dessus, il n'y aura plus rien pour nos petits-enfants).

Il est évident que ce service qui a un coût pour la collectivité serait supprimé si trop peu de personnes l'utilisaient.

Si par contre des dizaines de revélois prenaient le TAD chaque jour, le service vaudra le coup d'être conservé voir amélioré. L'avenir du TAD dépend donc surtout des revélois... voulons-nous un avenir avec des bus réguliers entre Revel et Domène ou bien des files de voitures ?

...alors chiche, Allô le bus ? : 08 10 12 12 33

*(Prix d'un appel local depuis une ligne fixe sauf surcoût imposé par certains opérateurs de téléphonie)*

Olivier Thizy



## Covoiturage au village ! Et si l'on voyageait mieux pour payer moins ?

Ne vous êtes vous jamais dit que vous en aviez marre de la forte circulation sur la route de Revel aux horaires de bureau ?

Que vous en aviez assez de passer de 30mn à 1h30 tout les jours seuls dans votre voiture ?

Que le passage à la pompe à essence pour les trajets maison-travail vous revient de plus en plus cher ?

Et pour les plus sensibles, que seul dans votre voiture vous polluez beaucoup plus que ceux qui utilisent des moyens de transports alternatifs ?

Sans compter les autres désagréments tels que les déneigements des cours et chemins ou le grattage quotidien du pare brise durant la saison hivernale...etc.

Si vous faites partie de ces gens là, faites part de curiosité et essayez de covoiturer avec vos collègues, voisins ou amis. On y gagne en convivialité et en entraide et il me semble que ce pourrait être un point fort qui contrebalance la contrainte d'habiter loin de son lieu de travail.

Comment ? Le plus difficile dans tout ça, c'est de savoir à qui s'adresser en fonction des itinéraires et des horaires que l'on emprunte. Pour cela je propose que l'on mette un tableau à disposition sur le site de Revel où l'on pourra y laisser son nom, ses coordonnées, ses horaires et destination.

En un tout petit effort nous arriverons à créer un réseau gratuit, disponible à tous et convivial, donc n'hésitez pas et faisons le premier pas

*Jean-Maxime Gonzalez.*

NDLR : Le web master du site de Revel a mis en ligne un tableau dans la rubrique Les services à Revel / Transport. Envoyer-lui vos coordonnées, il s'occupe des mises à jour.

Nom	Prénom	Téléphone	Hameau	Destination	Remarque
Martin	Jacques	04 76 ... 06..	Le bourg	Inovalée Est Meylan	2 fois / semaine



22 décembre 2012,  
premier jour du nouveau monde  
Dîner concert à la Gélinotte

Ils finissent à peine de manger que les premiers convives arrivent. Pas le temps de souffler. Finie la musique d'ambiance et place au live. Place à Matlock et son saxo, à Pompom et sa contrebasse, à Régis et ses percussions, Thomas et sa guitare et pour finir Agnieszka et son clavier.

Début tout en douceur, en swing et au Ti punch. Summer swing, Take five, Carnaval - de grands standards, parfois revisités. Suivent quelques compositions et un poinçonneur des lilas légèrement épicé pour accompagner le pot au feu.

Petite pose, les musiciens se désaltèrent et s'occupent de la marmaille.

Retour sur les planches, changement de registre, cap au sud chez les latinos au pays du mambo.

Petit rouge et rythme aidant, impossible de rester sur sa chaise. Une performance pour le serveur se faufilant entre les danseurs, sans perdre le rythme.

Incursion slave, difficile de frapper dans ses mains en mangeant du vacherin.

Arrive une Panthère Rose à la sauce latino, Pompon fait corps avec sa contrebasse

Séquence nostalgie, Its Wonderful. Les corps se frôlent, des sourires dans la

tête, merci au rhum arrangé.

La fin approche, nouvelle Panthère re-revisitée à la sauce Dandy Manchot, la part belle à Matlok et son saxo.

Agneiszka envoutée et envoutante se joue des noires et des blanches. La voila partie dans la danse, Régis prend le relais aux percussions.

Dernière relance, les musiciens se lâchent, sur la piste, les garçons s'enflamment.

Chaque ambiance, pour ce premier jour du nouveau monde. Un concert pas prise de tête. Normal, on est à Revel. On est à la Gélinotte chez Mathilde et Bertrand.

Vivement la suite.

*Dominique Maillet*



Dépannages Informatique  
Ivan MACHETTO  
La Bourgeat - REVEL  
04 76 89 85 66 / 06 31 91 17 15

## Sortir du mal logement en Isère

*Menuiseries non étanches, moisissures, absence de fenêtre, prises électriques défectueuses, absence d'eau chaude, WC dans les parties communes : les caractéristiques du mal logement sont nombreuses mais malheureusement fréquentes ...*

Un accompagnement gratuit est proposé aux ménages concernés pour leurs démarches juridiques, techniques, financières et sociales. Le but est de les aider à sortir de la situation de mal-logement, notamment par la réalisation de travaux traitant les pathologies du logement.

Le guichet unique est confié aux associations Pact et Habitat & Développement.

0 800 300 163 (appel gratuit d'un poste fixe)  
[sortirdumallogement@pact38.org](mailto:sortirdumallogement@pact38.org)

## Coup de Cœur lecture Faoud Laroui

A l'heure des auteurs nordiques, des gros pavés policiers, des thrillers sanglants, laissons-nous séduire par de petites nouvelles à l'humour décapant, de ces petits romans cachés au fond d'une poche qui nous accompagnent pendant nos déplacements et ensoleillent nos attentes journalières.

Faoud Laroui explore l'absurde avec l'œil de celui qui a connu l'exil. A travers ses romans, il se moque des pesanteurs de la société marocaine.

Choisi à 10 ans pour aller étudier au lycée français de Casablanca, est-ce lui que l'on retrouve devant la porte du lycée avec 2 dindons pour paiement de sa pension ?

A moins que ce soit pour lui qu'il fallut inventer la natation sèche.

Ses livres connaissent un grand succès au Maroc pour son humour de l'absurde.



## Bibliographie

Une année chez les français

Le jour où Malika ne s'est pas mariée

L'étrange affaire du pantalon de Dassoukine

*Sophie Belleville*

## Agathe et Adèle

La mairie a lancé un projet de réfection du beffroi de l'église qui soutient les cloches. Cette intervention s'avère nécessaire pour la bonne conservation du clocher.

Ce projet est une bonne occasion de vous présenter les locataires des lieux.



nos insomnies, elles sont l'écho de nos joies et de nos peines.

Agathe est la plus bavarde et chante en MI. Très calme en milieu de nuit, elle prend petit à petit de l'assurance. Elle s'emballe à l'heure du déjeuner et l'après-midi, toujours en MI, elle recommence son même petit manège jusque bien tard dans la nuit.

Sa comparse, est Adèle. Le ton plus léger, elle chante en SOL # mais sait aussi se faire entendre. Discrète pendant la nuit, c'est au petit matin que par une franche volée elle répond à Agathe et réveille les lèves tard.

Agathe et Adèle sont les cloches de notre église, laissons-les se présenter (textes gravés sur les cloches) :

### « Cécile Marie Agathe

*Je remplace ma soeur fondue en 1869, fêlée en 1947, j'ai été refondue en 1973.*

*Parrain : le Conseil Municipal  
Monsieur Antoine Giraud Carrier, maire  
Marraine : la paroisse de Revel  
Monsieur le curé, François Pinson.*

*Je loue Dieu, Je pleure les morts, j'embellis les fêtes »*

### « Je me nomme Adèle

*Fondue en l'an 1874 sous l'administration de  
Monsieur M. David Pierre, maire de Revel  
Monsieur Bugey Joseph étant curé de la paroisse,  
J'ai pour parrain Monsieur Puissant François et  
pour Marraine Madame Adèle Puissant née Guimet  
et madame Mairie Puissant. »*

## Témoins du temps qui passe

Laissez-moi vous présenter Cécile-Marie-Agathe et Adèle. Leur nom ne vous dit peut être rien mais vous les connaissez sûrement. Elles font partie de notre vie. Elles sont les compagnes de

**Sylvaine Ladakis**  
Architecte

07 86 27 86 41      04 76 41 23 99

syladakis@free.fr      Le Bourg - 38420 Revel      www.ladakis-archi.fr

A black and white photograph of a modern wooden building with large windows and a balcony. The building has a contemporary design with vertical wooden slats and a prominent balcony.

Nos cloches sont toutes deux munies d'un battant situé à l'intérieur, utilisé pour les volées et d'un marteau situé à l'extérieur utilisé pour les coups simples. Leur chant, comme dans beaucoup de nos églises est aujourd'hui très varié et retentit de la façon suivante :

- ☀️ A l'heure juste et de nouveau 2 minutes après, Agathe, la plus grave, sonne avec son marteau (1 coup à une heure et 13 H 00, 12 coups à midi et minuit)
- ☀️ A la demi, Adèle suivie d'Agathe sonnent chacune un coup avec leur marteau
- ☀️ A 7 H 15, 12 H 05 et 18 H 45 Adèle et Agathe sonne l'Angélus (le rappel du message de l'ange, fait à Marie, qui lui annonce qu'elle sera la mère du sauveur). A cette occasion Agathe commence avec trois fois trois coups et Adèle lui répond par une volée d'environ 40 coups dont une bonne trentaine sont doubles.
- ☀️ Pour annoncer un décès ou un enterrement, toutes deux sonnent le Glas, juste après les trois angélus précédant la cérémonie. Une alternance de coups aigus et graves suivie d'une volée des deux cloches. Pour le décès d'un homme, c'est Agathe qui commence. Pour le décès d'une femme c'est Adèle qui a l'honneur.
- ☀️ Pour les baptêmes et les manages, nos deux cloches nous gratifient d'une volée de 2 à 3 minutes à la fin de la cérémonie.



- ☀️ Le tocsin donnait autrefois l'alarme en cas d'incendie mais il n'est plus utilisé aujourd'hui.

Je vous laisse évaluer le travail de nos deux championnes en nombre de coups sonnés depuis 1973 pour Agathe et 1874 pour Adèle. Heureusement, le système est aujourd'hui entièrement automatisé.

A quoi bon tout ce bruit diront certains ?

Certaines communes périurbaines ont déjà répondu à la question en faisant taire leurs cloches pendant la nuit. Pour ma part, je veux croire que les cloches ne sonnent jamais dans le vide. Chacune de leurs vibrations porte une joie, une peine ou simplement le rythme du temps qui passe.

*Dominique Maillet*



**TALON Pascal**  
**Hameau - La Bourgeat**

**38420 REVEL**

**Tél : 07 60 85 17 87**

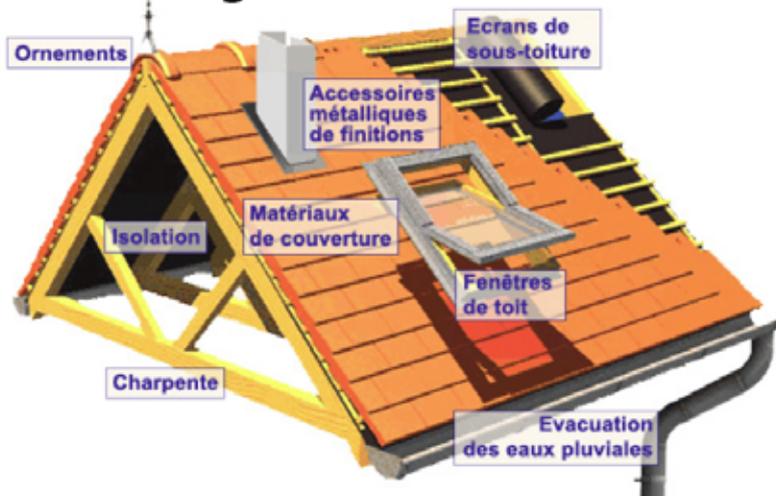
**MULTISERVICE ET  
DEPANNAGE PLOMBERIE  
RAMONAGE BOIS-GAZ-FUEL  
ENTRETIEN POÊLE A GRANULES**

**TRAVAIL SOIGNE ET RAPIDITE D'INTERVENTION 7j/7**

# Petites annonces

- ☞ Professeure diplômée donne cours de trompette et formation musicale tous niveaux. CONTACT : 06.41.69.85.23.
  - ☞ Allemande donne cours d'allemand tout niveau. Vous pouvez me contacter au 06 45 70 27 34.
  - ☞ Vends piano droit noir laqué, modèle Yamaha C109 de 2001. Il a très peu servi et est visible sur Revel. Son prix est de 2000 euros.  
Contact : 04 76 89 84 16 / 07 86 04 32 36
  - ☞ Bonjour, afin de financer mes projets, je suis disponible pour tout baby-sitting, tous les soirs de la semaine, week-end inclus. Attention, je termine les Mercredi, Jeudi et Vendredi à 20h30 (ROC/Karaté), mais je peux exceptionnellement me libérer. Me contacter par tél ou email : 0678336005 ou [thaissa.guib@gmail.com](mailto:thaissa.guib@gmail.com) - Merci. Thaïssa
  - ☞ Jeune femme sérieuse cherche à effectuer des heures de ménage et/ou de repassage sur la commune de Revel. téléphone: 07 77 38 18 60
  - ☞ Vends pneus
    - 2 pneus neige Michelin Alpin 215x50 R17, peu servis au prix unitaire de 150 € soit 300 € les deux.
    - 1 pneu Daytona 175x70 R13, en bon état, au prix de 10 €.
    - 1 pneu Dunlop 195x65 R15, en bon état, au prix de 10 €.
    - 2 pneus Voyager sur jante acier 165x65 R13, bon état, au prix unitaire de 20 € soit 40 € les deux.
- Pour tout contact : M. José DELGADO 06.81.33.93.24
- ☞ Charline, étudiante en 3ème année de licence de Mécanique, donne des cours de mathématiques, physique-chimie et SVT de la 6ème à la terminale. Contact : 07 77 23 01 67

## Couverture – Charpente – Zinguerie Bardage – Isolation – Etanchéité – Plancher piscine



*Bien chez TOIT...*

**CCZ – CUROT – Philippe**

« Les Guimets »

38420 REVEL

Téléphone : 04-76-89-83-66

Port : 06-58-09-33-22

[Philippe.curot@orange.fr](mailto:Philippe.curot@orange.fr)



# Agenda

## Février

- ☞ Mardi 12                      Don du sang à Domène salle Le Diapason (face à la médiathèque)  
De 9h à 12h et de 17h à 20h
- ☞ Vendredi 15                  Découverte de la méditation avec l'AFR  
à 20h00                          Inscription obligatoire
- ☞ Samedi 16                      Consultation du dossier de dénomination des rues en mairie  
de 9h00 à 11h30

## Mars

- ☞ Lundi 11                        Conférence sur la réflexologie  
Avec le Perlet
- ☞ Samedi 16                      Carnaval place du marché  
Avec l'APE

## Avril

- ☞ Date à définir                  Loto avec l'APE

## Mai

- ☞ Samedi 4                        Marché aux plants



*A l'analyse de cette photo prise par le photographe attiré du Revel Dialogue, nous aurions bien frôlé la fin du monde le 21 décembre.  
A moins que ce soit le météorite qui nous ait frôlé*